

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 44 (1946)

Heft: 4

Nachruf: Pierre-Augustin Bonvin

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. le président Baudet rappela ensuite les principaux épisodes se rapportant à l'évolution de la société, plus particulièrement en ce qui concerne la période antérieure à 1912. Au début, la société avait essentiellement pour but «d'empêcher que les prix d'arpentage ne tombassent trop bas». A côté de ce principe, qui subsista en quelque sorte jusqu'à nos jours, l'unification du droit civil en Suisse entraîna un rapprochement de tous les géomètres de notre pays afin de défendre leurs intérêts et de faire valoir leur connaissances professionnelles et leurs expériences en la matière. De 1866 à 1946, la société a compté neuf présidents, dont le premier était M. Samuel Chautems à Lausanne. Le nombre des membres de la société vaudoise des géomètres, d'abord de 55, est descendu à 42 en 878 pour remonter progressivement jusqu'à 80 en 1919; il est actuellement de 75. M. Baudet releva ensuite que M. Louis Nicod, ancien député à Payerne, présida aux destinées de la société de 1936 à 1945, soit pendant neuf ans, avec un grand dévouement et un souci constant de sauvegarder les intérêts de la société. Sur proposition du Comité, l'assemblée témoigna par acclamation sa reconnaissance à M. Nicod en lui décernant le titre de membre honoraire.

La parole est ensuite donnée à M. le Dr. Louis Hegg, directeur du cadastre vaudois, pour une conférence sur «*Le géomètre à travers les âges*», accompagnée de nombreuses projections lumineuses et de tableaux explicatifs, où l'histoire du cadastre et de notre profession a été évoquée depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. L'exposé de M. Hegg souleva un vif intérêt et le conférencier fut chaleureusement applaudi. Cette conférence devant faire prochainement l'objet d'une publication, nous nous sommes dispensés d'en donner ici un plus ample aperçu.

A 12 h. 30, un banquet officiel, fort bien servi par Madame Baumgartner, réunit les participants à l'hôtel de la Paix. Au dessert, le sous-signé, organisateur de la manifestation, se plaît à reconnaître l'importante participation des géomètres à cette fête et la belle réussite de cette journée qui fut une occasion de resserrer les liens d'amitié qui unissent les membres de la société. Il est heureux que les collègues aient pu profiter d'un moment de délassement au milieu d'une agitation constante dictée par les circonstances actuelles de la vie et les nécessités des obligations professionnelles. Selon le désir exprimé par le Comité, aucun autre discours ne fut prononcé, et l'après-midi se poursuivit agréablement avec le bienveillant concours de l'orchestre Pilet de Lausanne.

Nous remporterons chacun de cette manifestation le meilleur des souvenirs.

Eugène Bernard, vice-président S.V.G.O.

† Pierre-Augustin Bonvin

Le 21 février 1946 est décédé à Sion, à l'âge de 63 ans, M. Pierre-Augustin Bonvin, géomètre officiel, bien connu dans la partie romande du canton.

M. Bonvin souffrait depuis quelque temps d'une maladie insidieuse qu'il supporta avec un courage admirable, et il ne s'alita que quelques semaines avant sa mort.

Originaire d'Icogne, il travailla d'abord dans le domaine de l'hôtellerie, ce qui lui permit de faire de nombreux stages à l'étranger avant de commencer des études de géomètre. Il obtint son diplôme de géomètre du registre foncier en 1913.

La mensuration cadastrale de la commune de Port-Valais lui ayant été confiée, il ouvrit son bureau technique au Bouveret en 1914. Là sa tâche fut des plus compliquées, car elle débuta peu avant la guerre de

1914/1918. Dans cette commune, toute proche de la frontière Franco-Suisse, il avait à traiter, pour les abolements, avec des propriétaires des deux nationalités, dont la plus grande partie était mobilisée. C'est une des premières communes où le registre foncier, basé sur la nouvelle mensuration, fut introduit dans le canton.

Homme d'action et entreprenant, il transféra plus tard son bureau à Sion, où il se créa une situation intéressante. Il s'occupa plus spécialement de travaux de génie civil qu'il mena à bien.

Grand travailleur, très courtois et d'un esprit ouvert, il avait su se faire apprécier par ses qualités. Il fut un des membres fondateurs et le deuxième président de l'Association valaisanne des géomètres officiels. C'est avec distinction qu'il dirigea les premières destinées de la société encore à ses débuts.

M. Bonvin mérite un hommage particulier pour le soin exemplaire qu'il accorda à l'éducation et à l'instruction de sa famille.

Maintenant qu'il nous a quitté pour entrer dans un monde meilleur, nous nous inclinons avec respect sur sa tombe et garderons de lui un souvenir ému.

A son épouse dévouée, qui l'assista avec beaucoup de courage pendant sa maladie, à son fils M. Roger Bonvin, Chef du Service social de l'Etat du Valais, et à toute sa famille si cruellement éprouvée, nous présentons l'hommage de notre vive sympathie.

C.



Schweiz. Vereinigung für Landesplanung

Die Schweizerische Vereinigung für Landesplanung führt auch dieses Jahr Fachkurse über Regional- und Ortsplanungen durch. Diese Kurse stehen berufstätigen Fachleuten offen, welche entweder in die Methoden des Planens eingeführt werden möchten, oder die sich im Planen weiterzubilden suchen.

In *Baar*, Kt. Zug, vom 23. bis 27. April 1946, und in
Le Locle, im Laufe des Monats Juli 1946 (Kursdauer 5 Tage).

Das Programm sieht vor allem praktische Übungen vor. Daneben werden auch Vorlesungen gehalten, jedoch nur so weit dies für den Fortgang der praktischen Arbeiten nötig ist.

Die Kursgebühr beträgt Fr. 180.–, wovon Fr. 30.– mit der Anmeldung zu entrichten sind (Mitglieder der VLP. genießen eine Ermäßigung).

Vom 23. bis 27. September 1946 wird ein Kurs höherer Stufe in Bad Ragaz durchgeführt. Teilnahmeberechtigt sind Absolventen der Einführungskurse oder Fachleute, welche bereits über Planungserfahrungen verfügen. Auch dieser Kurs wird vorwiegend aus praktischen Arbeiten bestehen. Das Kursprogramm ist als Fortsetzung der Einführungskurse gedacht.

Die Kursgebühr beträgt Fr. 200.–, wovon Fr. 50.– bei der Anmeldung zu bezahlen sind (Mitglieder der VLP. haben Ermäßigung).